

Documents pontificaux

Léon XIII et l'épiscopat italien

Le Souverain Pontife a écrit, le 15 octobre dernier, aux évêques de l'Italie subalpine, une lettre qui n'a été livrée que ces semaines dernières à la publicité. Nous y lisons :

“ Vous Nous faites part de votre satisfaction pour les conditions présentes de vos églises ; mais en même temps vous vous plaignez de l'attitude de quelques-uns de vos fidèles, aussi bien dans les rangs des laïcs que parmi le clergé lui-même ; oubliant facilement leurs devoirs, comme vous l'écrivez, ils se soustraient au magistère de leurs évêques, plus souvent par leurs actes, et quelquefois dans leurs paroles ; et s'ils vous estiment peu favorables à leurs opinions, ils vous donnent des signes ou d'indifférence, ou quelquefois de blâme.

“ Quelle est, à ce point de vue, Notre pensée, plus d'une fois déjà Nous l'avons manifestée. Dernièrement encore, Nous répondions pour ainsi dire d'avance à vos doléances, dans la Lettre que Nous avons adressée aux évêques de France et à leur clergé.

“ Toutefois, Nous désirons et Nous voulons que ces efforts ne servent pas à des intérêts de partis, et ne s'écartent pas des voies de la justice.

“ C'est pourquoi, il est absolument nécessaire qu'en entreprenant les œuvres susdites, et d'autres semblables, on laisse intact et entier le respect dû à l'autorité ecclésiastique. Résister à la volonté des évêques, vouloir plutôt leur faire la leçon que les écouter docilement, est chose tout à fait étrangère au devoir des laïcs, et rien n'est plus opposé au devoir des ecclésiastiques, puisque ceux-ci doivent se rappeler le serment d'obéissance, qu'au moment même de leur consécration sacerdotale, ils ont prêté chacun à leur propre évêque. Que, pour tous les prêtres, ce soit donc chose bien entendue et même sacrée, de ne se départir en rien ni

pour rien de la règle de la discipline et de l'ordre établi : l'ordre demande que les membres de la hiérarchie soient reliés entre eux, de telle sorte que les inférieurs d'office et de degré écoutent les supérieurs et leur obéissent, c'est-à-dire les prêtres aux évêques.

" Cette union de volontés et de forces est ce qui Nous donne l'espoir et la confiance de la victoire contre les ennemis de la foi et de la justice ; que cette union vienne à manquer, nous combattons, oui, mais sans profit. Nous exhortons donc votre clergé à suivre chacun son évêque, comme le Christ son Père ; que chacun se mette en garde contre ceux qui, tout en se disant catholiques, fomentent la discorde, et, par la parole ou la plume, s'ingénient à détourner les âmes du devoir."

Le grand-père du libéralisme

Le libéralisme se rattache à une hérésie plus ancienne que le protestantisme, à un système de doctrine qui a exercé une influence considérable sur la genèse même de celui-ci, au *manichéisme*.

" Le mystère d'iniquité s'opère déjà," disait saint Jean : le *mystère d'iniquité, mysterium iniquitatis*, c'est-à-dire, l'*antichristianisme* total, le rejet non pas de telle ou telle vérité révélée, mais de *tout l'Evangile*, la haine non pas de telle ou telle institution chrétienne, mais de *l'Eglise tout entière*, la négation non pas de tel ou tel fruit de l'Incarnation, mais du *Sauveur lui-même* ; l'*antichristianisme* total, c'est-à-dire, si l'on peut ainsi parler, *l'anti-Evangile* en face de l'Evangile de Dieu : *l'anti-Eglise* en face de l'Eglise de Dieu : *l'antichristianisme*, c'est-à-dire la contradiction de Jésus-Christ, la négation orgueilleuse de l'homme opposée à l'affirmation miséricordieuse de la vérité incarnée, la révolte du pécheur endurci contre le Rédempteur qui lui apporte la grâce.

Ce mystère d'iniquité, déjà commencé au temps des apôtres et qui s'est développé à travers les siècles, c'est principalement le *gnosticisme* et le *manichéisme*, deux noms d'une même doctrine. Le gnosticisme ou le manichéisme est sous la théorie des deux principes, tantôt opposés l'un à l'autre, tantôt unis ensemble au point de devenir un même principe identique, la révolte de la rai-

son humaine contre le Verbe de Dieu, la révolte de la chair contre l'esprit, la révolte de tout ce qui est bas et infime contre ce qui est élevé et noble, avec l'indifférence théorique à toute vérité, mais avec une haine pratique de la grande source de la vérité, l'Eglise de Dieu, avec une corruption raffinée et en quelque sorte mystique, avec les degrés successifs d'initiation, avec le secret le plus impénétrable.

Voilà la grande hérésie, la plus agissante et la plus insaisissable, celle qui, selon le témoignage de saint Léon, est "la grande citadelle de l'enfer" en ce monde dans laquelle, comme dans un égoût immense, ainsi que parle le même docteur, s'est amassé tout ce qu'il y a de blasphème, de sacrilège et d'infamie dans toutes les autres (1)."

Le manichéisme a exercé une influence profonde sur la genèse du protestantisme. Bossuet l'a remarqué et, dans son *Histoire des Variations*, a recherché la filiation de la fausse réforme avec les doctrines manichéennes des âges antérieurs ; la plupart des auteurs catholiques pensent comme Bossuet ; les auteurs protestants ont souvent fait parade de cette origine honteuse de leur secte.

Mais, autant et plus que le protestantisme, le naturalisme contemporain ou le libéralisme plonge ses racines dans le manichéisme.

En premier lieu, l'esprit et la substance du manichéisme se retrouve dans les doctrines libérales.

On y retrouve d'abord, sous une forme plus particulière peut-être, la théorie des deux principes. Pour le libéral, le principe bon, c'est l'*Etat* ; le principe mauvais, c'est l'*Eglise* ; le principe bon, c'est le *laïque* ; le principe mauvais, c'est le *clerc*. L'*Etat* et l'*Eglise* sont aux prises l'un avec l'autre, comme le principe bon et le principe mauvais ; mais c'est l'ordre que le principe bon domine, asservisse et détruit même le principe mauvais, que l'*Etat* régisse, réduise et anéantisse l'*Eglise*. Le monde laïque est en guerre avec le monde clérical ; mais le principe mauvais doit être sous la loi du principe bon, *les clercs soumis aux laïques*. Le principe bon, c'est *la raison* révoltée contre le Verbe de Dieu ; le principe mauvais, c'est la *foi* catholique ; le principe bon, c'est la *na-*

(1) Sed cum in cunctis perversitatibus multiformem teneat principatum, arcem tamen sibi in Manicheorum struxit inania, et latissimam in ea anam, in qua se exultantius jactaret invenit, ubi non unius proutatis ecclesiam sed omnium simul errorum impietatumque mixturam generaliter consideret.... Quod in secretis magi operis illicitum, quod denique in omnium hæresibus sacrilegum atque blasphemum est, hoc in istos, quasi in sententiam quamdam cum omnium sordium concretionem confusa. Sermo XVI De jejuniis. Migne T. LIV, col. 178, 50.

ture émancipée de la religion du Fils de Dieu incarné ; le principe mauvais, c'est le *supernaturel* ; le principe bon, c'est la *liberté*, c'est-à-dire la *révolte* contre Dieu et ses mandataires, c'est-à-dire la *licence* ; le principe mauvais, c'est l'*obéissance* à Dieu, à son Christ et à son Eglise ; le principe bon, ce sont les *droits de l'homme* ; le principe mauvais, c'est la *souveraineté de Dieu*, c'est l'Eternel lui-même et son Christ. "Vive le régime de la nature et de la raison ! A bas l'empire de la superstition et du fanatisme, c'est-à-dire de la religion révélée ! Vive la *liberté*, c'est-à-dire le droit de l'homme à croire et à faire ce qu'il veut ! A bas l'*oppression*, c'est-à-dire les dogmes et la morale de l'Evangile !"

Le libéralisme, comme le manichéisme, flatte sans cesse la raison et la pousse à la révolte contre la révélation divine. Saint Augustin nous apprend que les manichéens promettaient la *lumière* à leurs disciples, c'est-à-dire l'intelligence et l'évidence de tout, se faisant forts de le leur faire comprendre dès la vie présente, sans qu'il demeurât plus d'obscurité et de mystère dans aucune vérité. "Dans l'Eglise catholique, disaient-ils, les prêtres imposent la foi ; nous, au contraire, nous n'imposons aucune vérité avant de l'avoir prouvée par des raisons évidentes. Là, il faut croire, sous peine de damnation, ce que l'on ne comprend pas et ce qui est incompréhensible : chez nous, nul n'admet que ce qu'il comprend bien." Saint Augustin remarque que ce sont ces promesses d'une pleine lumière sur toutes choses qui l'ont fasciné et enchaîné pendant de longues années à cette secte menteuse. Or dégagez le sens des formules, percez les équivoques et écartez les réticences, voici le manichéisme : "Rejetez les mystères et vous aurez l'évidence de tout. Débarrassez-vous de ces langes de la révélation qui emprisonnent et humilient la raison, et votre raison n'aura plus d'obscurité. Cessez de croire à Jésus-Christ et à son Evangile, et n'admettez que ce que vous aurez vu de vos yeux et touché de vos mains : alors vous serez un véritable *illuminé*. Abjurez toute foi à la parole de Dieu, ne croyez qu'à la *gnose* ou à la *science* humaine et naturelle : vous aurez atteint le sommet du *progrès*. (1)"

(1) Manichæi sacrilege ac temere invadunt in eos qui catholice fidei auctoritate sequentes, antequam illud verum, quod pura mente conspicitur, intus queant, credendo præ-univerunt et illuminatio præparatur Deo. Nosti enim, Honorate, nos in tales homines incidisse, nisi quod se dicebant, terribili auctoritate separatis, mea et simplici ratione eos qui se audire vellent introducturos ad D. um, et errore omni liberaturos. Quid enim aliud cogebat, annos fere novem, supra religione quæ mihi periculo parentibus incita erat, homines illos sequi ac diligenter audire ; nisi quod nos superstitione terrori, et fidem nobis ante rationem imperari dicerent, se autem nullum premere ad fidem, nisi prius discussa et enodata veritate ? Qui non his pollutionibus illiceretur, præsertim adolescentis animus cupidus veri, . . . quem me tunc illi invenierunt, spernentem scilicet quasi aniles fabulos. . . . De utilitate credendi, c. I, Migne, XLII, col. 66.

Le rationalisme ou le libéralisme ne parle pas autrement.

Le manichéisme, comme le rationalisme ou le libéralisme, était donc *l'apostasie de la foi*. Cette apostasie était plus dissimulée peut-être dans le manichéisme, elle est plus franche dans le rationalisme ou le libéralisme ; mais elle forme le fond commun des deux systèmes.

Le gnosticisme et le manichéisme affranchissaient les sens de toute contrainte. Saint Irénée, saint Epiphane, saint Augustin, saint Léon et tous les auteurs qui ont traité de ces hérésies pernicieuses en assignent l'effroyable corruption comme le caractère le plus saillant. Ces sectaires permettaient tous les débordements des passions honteuses ; ils pratiquaient dans leurs conventicules les plus secrets des infamies que la plume ne peut transcrire (1) ; ils allaient, remarquait déjà saint Paul, jusqu'à condamner le mariage, en permettant les abominations les plus monstrueuses. Puis, la corruption avait, chez eux, comme un caractère mystique : ces débauchés s'adonnaient à l'impureté comme à un acte de culte. D'après l'enseignement de l'Eglise, la religion consiste à reconnaître Dieu comme le bien souverain, créateur et fin dernière de tout ce qui est, dont l'excellence mérite le total hommage de notre esprit et de notre volonté. Les manichéens professaient que la satisfaction des sens est le bien parfait auquel l'homme doit se rapporter lui-même comme à sa fin dernière, qui a droit à l'hommage souverain de toutes ses facultés : le plaisir était pour eux le vrai Dieu, auquel ils se consacraient avec l'amour dû au bien parfait.

Le libéralisme, dans ceux qui le professent intégralement, proclame lui aussi, *la liberté* de la volupté, l'émancipation des passions, l'état de nature avec le droit à la pleine satisfaction de tous les instincts de la chair. Il est l'ennemi de la sainte virginité, travaille partout à l'établissement du divorce, ruine la pureté des mœurs et amène la licence la plus effrénée. Dans les loges profondes, il professe les principes les plus immoraux du gnosticisme et du manichéisme, et en continue les pratiques les plus abominables.

Et cependant les manichéens affectaient les dehors de la vertu et imposaient même aux néophytes des premiers degrés une morale austère, réservant pour les initiés des grades plus avancés la révélation de la liberté qu'ils donnaient aux passions. De

(1) *Universe in impietates ac turpitudines enarrae perclonum est ... De savas tamen eorum, que apud illos tam ob-cena sunt quam nefanda ... Nullam in his secta pudicitiam, nullam honestatam, nullam reverentiam, reperri castitatem* S. Leo. Sermo XVI De jejun. Migne LIV, col. 178,50.

cette manière, les infamies de la secte se trouvaient voilées aux yeux du public par la vertu apparente des moins avancés (1).

Le libéralisme, lui aussi, a toujours à la bouche les mots de *morale*, et de *vertu* ; il méprise le dogme, mais il affecte de recommander la *morale*. Dans les loges, fruits et mère de la libre-pensée, les initiés des premiers grades conservent la morale, mais les hauts initiés professent que " l'amour est libre."

Le gnosticisme et le manichéisme n'étaient point une erreur unique, mais un ensemble d'erreurs, ou plutôt l'universalité de toutes les erreurs, si l'on peut ainsi parler. On était manichéen, du moment qu'on donnait son nom à la secte et qu'on combattait l'Eglise de Dieu, quelles que fussent les doctrines que l'on professait sur Dieu, sur Jésus-Christ, sur la nature et la liberté de l'âme, sur le monde spirituel et corporel.

La secte s'appliquait à inspirer à tous ses membres l'amour de la *gnose*, de la *science*, de la *lumière*, et leur proposait des principes contradictoires : c'était à chacun à se faire sa *gnose* particulière : chaque membre avait d'autant plus de droit au nom de *gnostique* ou de *manichéen* et aux faveurs de la secte que, dans ses recherches, il s'était plus éloigné des doctrines de l'Eglise et s'était avancé plus loin dans la négation de la vérité (2).

Ainsi en est-il de la libre-pensée ou du libéralisme. Les doctrines de Voltaire ne sont pas celles de Renan ; les théories de Rousseau ne sont pas celles de Babœuf, ou de Karl Marx. "Je consultai les philosophes, dit Rousseau, je feuilletai leurs livres, j'examinai leurs diverses opinions ; je les trouvai tous fiers, affirmatifs, dogmatiques, même dans leur scepticisme prétendu, n'ignorant rien, ne prouvant rien, se moquant les uns des autres, et ce point, commun à tous, me parut le seul sur lequel ils ont tous raison. Triomphants quand ils attaquent, ils sont sans vigueur en se défendant. Si vous pesez les raisons, ils n'en ont que pour détruire ; si vous comptez les voix, chacun est réduit à la sienne ; ils ne s'accordent que pour disputer (3)."

La secte est assez indifférente aux affirmations ou aux négations.

(1) Speciem quidem sibi pietatis et castitatis assumunt, sed hoc dolo actuum suorum ob-cena circumstantur, et de profani cordis penetralibus iacula quibus simplices vulnerentur emittunt S. Leo, Sermo XXV In Nativ. Domini V, Migne LIV. col. 207, 82. Nemini in fallacit discretionibus ciborum, sordibus vestium, vultumque pallioribus. Ibid Serm. XXXIV, col. 249, 127.

(2) Quorum corda vastis tenebris obvolvunt, et ab omni incremento vera lucis aliena sunt S. Leo, Serm. XXII. In nativitate Domini, Migne. LIX, col. 198, 72.

(3) *Emile*, liv. IV.

tions diverses, pourvu qu'elles contredisent la révélation. Elle pose comme principe fondamental, la *liberté des opinions* : ce qui implique qu'il n'y a, au sein de l'humanité, que des *opinions*, mais pas de *doctrine certaine*, surtout pas de *doctrine révélée par Dieu* même. "Pensez ce que vous voudrez, pourvu que vous ne nous apportiez pas la parole du *Verbe* de Dieu. Toutes les opinions sont libres, excepté la croyance à la révélation, à la mission, et à l'autorité et à l'infaillibilité de l'Eglise." La libre-pensée, comme le manichéisme et le gnosticisme, est, dans son principe même de la liberté de conscience et de la liberté des opinions, une déclaration de guerre universelle et perpétuelle à Jésus-Christ et à son Eglise.

Le manichéisme avait une série de degrés d'initiations. Chacun sait que les loges maçonniques de tous les pays ont aussi des grades, souvent très multipliés, comme dans le rite écossais ou celui de Mesraïm. Les noms et les pratiques des grades manichéens sont conservés dans la plupart d'entre elles.

Le manichéisme s'est rendu fameux par son hypocrisie profonde : il prenait tous les masques et jouait tous les rôles. Il se cachait, avec une habileté étonnante, à tous ceux qui n'avaient pas reçu l'initiation.

Jura, perjura, secretum prodere noli.

Telle était leur maxime, celle qu'ils inculquaient sous les plus terribles menaces à tous leurs adeptes.

La même hypocrisie et le même secret se retrouvent dans la secte moderne, non seulement au sein des loges maçonniques, mais parmi les adeptes étrangers à la franc-maçonnerie. Le libéralisme cache ses batteries contre l'Eglise, tant que le peuple n'est pas perverti ; à l'entendre, il n'en veut qu'à tels abus, qu'à telle institution politique, par exemple, à la monarchie absolue ; il poursuit uniquement certaines réformes sociales, le développement du bien-être, l'amélioration des conditions du pauvre peuple. Il proteste qu'il n'en veut pas à la religion catholique, alors que toutes ses trames sont dirigées contre elle ; il proteste qu'il veut seulement exclure le clergé de la politique, alors qu'il médite son anéantissement. Il se fait au besoin pieux pour mieux ruiner la foi ; ou bien il entôle dans ses rangs des hommes honnêtes, religieux même, pour s'en servir comme d'enseignes et dissimuler son esprit et ses complots.

De tout ce qui précède, on peut donc véritablement conclure que le naturalisme ou le libéralisme contemporain continue ou reproduit l'ancien manichéisme, qu'il en est une nouvelle explosion, comme le prixillianisme au Ve siècle, comme l'hérésie albi-

geoise au XIIe siècle, ou les doctrines et les pratiques des Templiers un peu plus tard. Le libéralisme est "le grand mystère d'iniquité" dans les temps modernes, qui s'est déclaré à la face de tous les peuples et a parlé en maître dans la révolution française, qui s'intitule orgueilleusement la science, le progrès, la civilisation, et n'est qu'un misérable retour à la pire de toutes les hérésies, la plus abominable, la plus exécrationnelle, celle qui proclame la révolte la plus audacieuse de la chair contre l'esprit, et de l'esprit contre Dieu et son Eglise, le manichéisme.

DOM BENOIT.

Les Missions des Pères de l'Assomption en Orient.

(Suite)

" Si les 100,000 lecteurs de la *Croix* se privaient seulement de dessert ou d'une friandise une fois et vous en envoyaient l'aumône, que d'affamés nous nourririons (3) ! "

Voilà ces moines qu'on nous a dépeints avec un cœur de marbre, ayant l'œil dirigé uniquement vers la politique, marchant à la conquête du pouvoir, insensibles aux misères humaines !

Quand nous donnions aux Arméniens le pain de saint Antoine, que faisait le gouvernement qui nous poursuit et nous reproche si amèrement nos œuvres ?... Il regardait couler le sang qu'une parole énergique aurait pu arrêter !...

La seconde grande œuvre des Assomptionnistes en Orient, c'est l'organisation des *Pèlerinages de Jérusalem*. Ils sont visés dans le réquisitoire, qui parle des pèlerins de Jérusalem et des 3,300,000 francs, représentant les frais de ces Pèlerinages en six ans.

Vous connaissez tous, messieurs, les convoitises qui guettent cette Ville Sainte ; sainte pour les chrétiens qui y baisent pieu-

(3) *Missions*, octobre 1896, p. 248.

sement le tombeau du Christ ; sainte pour les juifs qui y cherchent les traces de leur temple ; sainte pour les mahométans qui se prosternent dans la mosquée d'Omar ; sainte pour les incroyants, car Loti lui-même n'a-t-il pas écrit :

“ Jérusalem... Oh ! l'éclat mourant de ce nom ! Comme il rayonne encore du fond des temps et des prières, tellement que je me sens presque profanateur, en osant le placer là, en tête du récit de mon pèlerinage sans foi ! ”

Sur ces murailles antiques veillent jalousement les catholiques sous notre protectorat, les Arméniens schismatiques, les Grecs sans cesse plus nombreux, les protestants nouveaux venus, mais richement dotés, les mahométans farouches, regardant d'un œil dédaigneux tous ces *djiaours*.

Jérusalem, c'est la clé de l'Orient moral et religieux.

Vous avez encore présent à la mémoire ce pèlerinage extraordinaire de l'empereur d'Allemagne, casqué de l'Aigle d'or, enveloppé du manteau de soie blanche, cherchant un de ces effets à la fois théâtral, politique et mystique dont il est coutumier.

Depuis vingt ans, les Pères de l'Assomption ont eu la même idée que l'empereur : depuis vingt ans, ils font entrer par les portes de Jérusalem le seul souverain de notre démocratie, le Peuple....

C'est de cette pensée qu'est née leur œuvre des Pèlerinages en Terre Sainte.

Est-ce peu de chose pour notre protectorat que ce vaisseau *Notre-Dame-du-Salut*, qui porte chaque année notre pavillon tricolore à Malte, à Athènes, à Constantinople, à Caïffa, à Alexandrie ?

Est-ce peu de chose que ces milliers de pèlerins français qui sillonnent les routes de la Palestine ?

Est-ce peu de chose que cette entrée triomphale à Jérusalem avec les *cavas* du consul, tout chamarrés d'or, en tête du cortège ?

Est-ce peu de chose que la célébration de ces cérémonies religieuses où assistent à la fois et les pèlerins et le consul de France en grand uniforme ?

Est-ce peu de chose que cette immense hôtellerie Notre-Dame de France, créée par les Pères Assomptionistes, pouvant loger 400 pèlerins qui, en septembre 1897, recevait la mission de la *Revue générale des sciences*, MM. Laroumet, Diehl, Amphoux... qui accueillait, il y a un mois, 50 officiers de notre escadre et les matelots de l'escorte de l'amiral Fournier ?

Est-ce peu de chose que ces pèlerinages de Terre Sainte qui

attiraient aux Assomptionnistes les éloges de Léon XIII, précisément au moment où ce grand Pape, ami de la France, venait de confirmer, malgré les efforts des puissances étrangères, notre patronat traditionnel en Orient (1) ?

Tout cela a coûté 3,300,000 francs, en six ans, 3,300,000 francs qui représentent uniquement les dépenses des pèlerinages. Vous nous les reprochez, Monsieur le procureur de la République ? Nous n'avons qu'un regret : c'est de n'avoir pu dépenser davantage, — car ces dépenses sont faites pour la gloire de la France !

Voulez-vous savoir, en effet, comment les travaux des religieux profitent à notre influence en Orient ? Ecoutez et méditez ces paroles d'un diplomate turc. Fuad-Pacha disait un jour à notre consul de Syrie :

“ Je ne crains pas les 40,000 baionnettes que vous avez à Damas, mais je crains les 60 robes que voilà. Et il lui montrait un groupe de moines.—Pourquoi ? lui demanda le consul.—Pourquoi ? reprit l'habile politique turc : parce que ces 60 robes font germer la France dans le pays (2).”

Mais peut-être le gouvernement français ignore-t-il les grands services rendus par les Assomptionnistes à notre protectorat d'Orient ?

Non, les archives du ministère des Affaires étrangères sont remplies de rapports élogieux envoyés par nos ambassadeurs et nos consuls sur la conduite des Assomptionnistes. D'ailleurs, le gouvernement français, je vous l'ai dit, leur accorde une subvention de 18 à 20,000 francs.

A Jérusalem, le consul les reçoit officiellement. A Constantinople, l'ambassadeur visite leur maison. A Koniah, le 9 août 1898, un conseiller de l'ambassade française dit aux élèves assemblés : “ Soyez fiers des Pères Assomptionnistes !”

J'ai, dans mon dossier, des pièces où le gouvernement français reconnaît *officiellement* les Assomptionnistes.

(1) Le discours du Pape aux pèlerins français à Rome en 1898 contient en effet ces par les élogieuses : “ Aujourd'hui, une pensée spéciale a contribué à vous ramener auprès de Nous. Ainsi que vous l'avez rappelé tout à l'heure, il vous tardait de Nous remercier de l'acte récent par lequel Nous avons confirmé les déclarations antérieures du Saint Siège sur votre patronat traditionnel en Orient. Et c'est dans cette pensée que se sont joints à ce pèlerinage ouvrier les vaillants religieux que Nous apercevons au milieu de vous et qui ont si bien mérité de la Terre Sainte. Pénétrés de zèle pour la gloire de ces lieux bénis, qui ont été les témoins de la vie et de la mort du Sauveur des hommes, ils y conduisent périodiquement ces nombreux pèlerins de la Pénitence qui vont offrir à Dieu leurs prières pour les besoins de la Sainte Eglise et pour le retour en son sein de nos frères séparés. Continuez donc, chers fils, vos pieuses pérégrinations en Terre sainte, elles contribueront puissamment à fortifier la foi et à féconder votre noble mission en Orient.

(2) GABRIEL CHARMES, *Voyage en Palestine*, p. 102.

Voici d'abord le firman de S. M. I. le sultan qui autorise la construction de la maison des Assomptionistes à Jérusalem. Il porte expressément :

" *L'ambassade de France a sollicité par un takrir la délivrance d'un permis pour la construction, sur un terrain absolument "mulk", par les religieux français nommés "Augustins de l'Assomption" établis à Jérusalem, les frais de construction devant être fournis par le chef de ces religieux en France, d'une chapelle avec un local pour habitation de religieux, composé de 12 chambres et pouvant abriter 250 pèlerins (1).*"

Ainsi, l'ambassade de France sollicite officiellement l'autorisation pour les Assomptionistes ! Ainsi, la pièce parle non-seulement des religieux de Jérusalem, mais du chef de ces religieux en France : le R. P. Picard. Et, amère dérision, le Grand Turc se montre plus libéral que le gouvernement français : il autorise la maison des Assomptionistes. . . . Il fut un temps où les catholiques demandaient la liberté d'enseigner comme en Belgique, ils en sont réduits aujourd'hui à demander la liberté de s'associer comme en Turquie !

Les Assomptionistes ont été reconnus d'une façon encore plus officielle par la France, en une glorieuse circonstance : ils ont été couverts, en Orient, par le drapeau tricolore et protégés par nos canons. Vous vous souvenez, sans doute, de ce que les journaux ont appelé l'incident du *Pétrel* :

" Une communauté catholique française de l'Ordre de l'Assomption, à Ismidt, télégraphiait l'Agence Havas en février 1895, ayant entrepris la semaine dernière de faire des réparations au couvent, le mutessarif lui défendit d'exécuter ces travaux ; elle continua néanmoins, mais le supérieur fut arrêté, en violation des traités protégeant les missionnaires étrangers.

" M. Cambon, ambassadeur de France, demanda le châtimeut des coupables et des excuses.

" Les autorités offrirent de faire des excuses, mais refusèrent de poursuivre les coupables.

" M. Cambon déclara alors que le supérieur serait réinstallé en grande cérémonie. On lui objecta que cela serait une insulte aux autorités turques, mais il répondit que la première insulte avait été faite à la France, et persista dans sa résolution.

" L'avis français, le *Pétrel*, fut envoyé hier à Ismidt et dé-

(1) Ecrit le vingt et unième jour du mois de Mouharrem de l'année 1308 (6 septembre 1890) à Constantinople la bien gardée. P ur traduction conforme, Péra, le 18 septembre 1890. Le drogman intérimaire de l'ambassade de France. Signé : G. BAY.

barqua ses marins, qui, drapeau tricolore en tête, réinstallèrent solennellement le P. Marie-Xavier."

Et l'*Agence Havas* ajoute ces réflexions toujours actuelles :

"L'incident est venu juste à point pour prouver qu'il y a, dans tout l'empire ottoman, une inquiétante recrudescence de fanatisme musulman et de haine féroce contre les chrétiens... Il y a (à Ismidt), depuis cinq ans, une mission dirigée par deux Pères Assomptionistes qui ont fondé une école et un dispensaire pour les malades de toute race et de toute religion. Ces religieux, gens prudents et discrets, mènent là-bas la vie la plus exemplaire, faisant du bien à tout le monde, et le fait est qu'ils ont gagné les sympathies de toutes les communautés chrétiennes de l'endroit."

Les discours officiels des consuls prodiguent les éloges aux Pères Assomptionistes.

Je craindrais presque de lire le discours de M. Ledoux (1), notre consul général à Jérusalem, si, hélas ! la mort n'avait frappé cet éminent représentant de la France. Il conseille, en effet, précisément aux Assomptionistes ces quêtes, ces associations dont on leur fait aujourd'hui un délit !

"Les pèlerinages français, dit-il, que nous souhaiterions encore plus nombreux et plus fréquents, ont l'avantage précieux de répandre partout en France la connaissance du bien que font nos établissements nationaux et de l'imminence du danger dont les menacent les immenses ressources dont disposent les fondations similaires de l'étranger. Bien que les gouvernements dont relèvent ces derniers établissements prennent un vif intérêt à leur expansion, qui répond peut-être à leurs visées, c'est principalement à des *souscriptions volontaires*, à des *dons particuliers*, en un mot à l'initiative privée qu'ils doivent les sommes importantes dont ils disposent.

"... La caravane de pénitence pourrait consacrer à tout jamais le souvenir de son passage sur les Lieux Saints en jetant entre la crèche de Bethléem et le Saint-Sépulchre les bases d'une association dans le genre de celles qui prospèrent ailleurs. Promettez tous d'en faire partie, engagez-vous à y rallier vos prédécesseurs, à être des agents actifs de cette création et nous pourrions, si vous y consentez, mûrir, avec toute la réflexion que comporte une aussi sérieuse détermination, les voies et moyens de la faire prévaloir.

(1) Allocution de M. Ledoux, consul général de Jérusalem, à la réunion des pèlerins, le 30 mai 1889. *Pèlerinage de Pénitence*. Paris, 1889, p. 14.

Vient de paraître

L'Anglomanie

AU CANADA

RÉSUMÉ HISTORIQUE DE LA QUESTION DES ÉCOLES
DU MANITOBA

PAR

DOM P. BENOIT

Docteur en philosophie et en théologie, Ancien Directeur de Séminaire,
Supérieur des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception
à N. D. de Lourdes, Manitoba.

Brochure de 61 pages, in-octavo. Prix, 25 Cents franco.

Cette brochure est maintenant en vente à nos bureaux,

171-173-175, Rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

L'auteur y passe en revue, dans un tableau historique succinct basé sur des données puisées aux sources officielles, les diverses phases par lesquelles a passé la grande et

impérissable question des écoles du Manitoba. Il y montre à quelles fraudes, à quelles injustices, à quelles violences, à quelles complicités inavouables il a fallu avoir recours pour consommer cette spoliation.

Puis, tirant de ces événements, qui sont aujourd'hui de l'histoire, la philosophie qui s'en dégage, il y voit la continuation de la lutte que se livrent depuis trois siècles, en Europe comme sur le continent américain, les deux grandes races dont l'influence est prépondérante dans le monde, la race française et la race anglaise.

Viennent ensuite des conjectures sur l'issue possible, sinon probable, de cette rivalité séculaire. On sait que cette partie de l'ouvrage a donné lieu, de la part des anglomanes et de leurs complices les libéraux, à des récriminations que ne peuvent se résoudre à trouver fondées tous ceux qui ont lu ce travail en son entier.

Ce sont des pages fortes, qui offrent à l'esprit une nourriture substantielle comme celle de la vérité, des pages d'une émotion communicative pour ceux qui, malgré le matérialisme abject du siècle, croient encore au droit et à la justice, des pages radieuses d'espérance et de stimulation pour le patriotisme comme pour le sentiment religieux de la masse de nos compatriotes.

Tout lecteur de choses sérieuses tiendra à posséder ce récit fidèle de l'un des drames les plus sombres de notre histoire, et à se bien pénétrer des considérations qui y sont développées, avec une autorité que suffit à établir le nom de l'auteur.

Le tirage étant limité, on fera bien de se hâter pour les commandes.

Nous donnons ci-après une liste de certains ouvrages que nous avons actuellement en magasin, et dont la popularité acquise jusqu'à ce jour est la meilleure recommandation que nous puissions en donner. Nous prions spécialement les messieurs du clergé de prendre connaissance de cette liste, et de donner leur commande au plus tôt, car pour la plupart de ces ouvrages qui nous viennent d'Europe, le nombre est limité et restreint.

Le Crucifix, vol. in 8 broché, par J. Hoppenot, S. J.	\$0.50
Les quatre évangiles suivis des actes des apôtres, un beau vol. in-8, avec de nombreuses illustrations pour chacun des évangiles, broché.....	0.25
Le même volume cartonné, tranche jaspée.....	0.50
“ “ “ “ dorée.....	0.75
Nos raisons de croire, étude historique et critique sur les motifs de crédibilité que présente l'Eglise catholique, par le R. P. Lodiél, magnifique volume, in-40 illustré de nombreuses gravures..	0.75
Conférences de St. Roch, Dieu, vol. grd in-12 broché	0.50
Le prêtre auprès des malades et des mourants, vol. in-12 broché, par le R. P. Paul Stub,.....	0.90
La pensée de la mort, vol. pt. in-12 broché, Berthier	0.15
Le jeune homme comme il faut, vol, in-12 broché Berthier.....	0.25
La jeune fille et la vierge chrétienne, vol. in-12, broché, Berthier.....	0.25
Le livre de tous, vol. in-12 broché, Berthier.....	0.25
L'homme tel qu'il doit être, vol. in-12 broché, Berthier	0.25
Les quatre évangiles, format livre de prières in-18 pleine reliure en toile noire, avec gravures....	0.40
Une belle collection des ouvrages de Pierre l'Ermite	
Le Grand Mufflo, vol. in-8 broché.....	0.75
Lisez-moi ça, vol. in-8 “	0.38
Et ça, vol. in-8 “	0.75
Et de quatre, vol. in-8 “	0.75
Restez chez vous, vol. in-8 “	0.50
Nouveau manuel d'instruction religieuse, par l'abbé Poey.....	0.90

Breviaires ancienne édition, riche reliure	
seulement.....	\$2.00 le set
Breviaires, nouvelle édition, reliure molle...	9.00 "
Horae Diurnæ " "	1.75 "

OUVRAGES A PRIX RÉDUITS

Général Ambert—Récits militaires, 4 vols.....	\$4.00
Eugène Veuillot—Hommage à Louis Veuillot....	1.88
Mach—Le trésor du prêtre, 2 vols.....	2.25
L'abbé Ménard—Mgr Dupanloup.....	1.00
L'abbé A. F. Rua—Cours de conférences sur la religion, 3 vols.....	2.00
L'abbé Panhéleux—La divinité de Jésus-Christ....	0.50
Léon Aubineau—Les serviteurs de Dieu.....	1.00
L'abbé St Jure—De la connaissance et de l'amour de Dieu, 4 vols.....	2.00
L'abbé Larfeuil—La femme à l'école de Marie....	0.50
Matignon—La famille, biblique.....	0.50
Manseau—Les prêtres et les religieux déportés, 2 vols.....	1.00
Alex. Brunet—La famille et ses traditions.....	0.50
P. V.—Casus conscientiae.....	1.00
Ludolphus de Saxonia—Vita Jesu Christi, 4 vols..	4.00
Un curé du diocèse de Liège—Plans d'instructions 2 vols.....	1.00
L'abbé Jouve—Le catéchisme des grands et des petits, 3 vols.....	2.00
L'abbé Shouppe—Connaissance de Jésus-Christ...	0.75
L'abbé Chaumont—L'Education, ses difficultés, son but.....	0.75
A. C. Peltier—Le grand catéchisme de Canisius, 7 vols.....	6.00
L'abbé Luche—Le catéchisme de Rodez, 3 vols...	3.00
L'abbé Chaumont—Œuvres de St. François de Salles, 6 vols.....	4.75
Desjardins—Œuvres de St. Alph. de Liguori, 9 vols.	6.00
Gueranger—Instructions liturgiques, 2 vols.....	4.00
L'abbé Martin—Prônes, suivis d'exemples, 1 vol....	1.25

“ Les premiers fonds réunis devraient servir à l'achèvement des travaux en cours, et j'en compte un grand nombre actuellement parmi nos protégés.

“ Je place en première ligne l'hôtellerie de Notre-Dame de France qui sera comme notre quartier général... Si la position que j'occupe ne m'imposait pas une certaine réserve à l'égard des oreilles qui peuvent m'écouter, derrière ces murs de toile, je vous démontrerais aisément que le jour de la pose de la dernière pierre de votre hôtellerie “ la bien nommée ” commencera l'ère de vraie prospérité de nos établissements français en Palestine.”

L'opinion de notre consul actuel à Jérusalem, M. Auzépy, ne diffère pas de celle de son prédécesseur. Au mois de mai 1899, il accueillait par ces bienveillantes paroles les pèlerins :

“ Je salue avec joie le XVIII^e pèlerinage. Par sa qualité de délégation française, il a droit à tous les honneurs ; par le spectacle édifiant de sa belle ordonnance, il mérite toutes les félicitations. Aussi, fidèle interprète des sentiments qui nous animent à son égard, je lui offre nos vœux très sincères de bon séjour et d'heureux retour en la patrie.

“ On nous annonce un nouveau Pèlerinage pour septembre. J'exprime le souhait qu'il nous vienne aussi nombreux et aussi brillant que celui-ci, ayant à sa tête le bon P. Bailly, il y apportera, comme toujours, l'appoint de sa bonne humeur et de sa vaillance.

“ Je ne puis terminer sans saluer d'un éloge mérité ceux qui ont édifié, au prix d'incessants labeurs, Notre-Dame de France, magnifique hôtellerie due à la charité française, bien digne de sa haute et patriotique destination (1).”

Je puis également placer sous les yeux du tribunal cette lettre officielle du consulat de Jérusalem, d'une date récente, adressée au RR. PP. Assomptionistes :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Consulat général de France en Palestine,

Jérusalem, le 21 avril 1899.

“ MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

“ J'ai appris avec plaisir par votre lettre datée de Paris, 14 courant, le départ prochain pour la Terre Sainte de la vaillante phalange qui s'est empressée de répondre à votre appel chaleureux, dans un double élan de foi et de patriotisme.

(1) *Echos de Notre-Dame de France*, 1899, p. 176.

“ Les Français de Jérusalem, heureux de retrouver durant quelques jours, au milieu de leurs concitoyens, un écho de la patrie lointaine, s'apprêtent à accueillir à bras ouverts le XVIII^e Pèlerinage de Pénitence. Tous s'associent, dès maintenant, à moi, pour lui adresser d'ici les compliments de bienvenue les plus cordiaux.

“ Rien ne sera négligé, croyez-le bien, de la part de mon consulat général, afin d'assurer à nos pieux voyageurs la liberté de leurs dévotions dans les différents sanctuaires de la Palestine.

Veuillez agréer, mon Très Révérend Père, les assurances de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

“ AUZÉPY. ”

Au T. R. P. V. Bailly,

directeur du pèlerinage français à Caffa.

Tout dernièrement encore, depuis le commencement même de ces poursuites, l'amiral Fournier, pendant sa mission officielle à Jérusalem, venait rendre visite au supérieur des Assomptionnistes. J'emprunte ce récit à la correspondance du journal *le Temps* :

“ Pendant toute la durée de son séjour, l'amiral et la plus grande partie des officiers ont séjourné à Casa-Nova chez les Franciscains. Les matelots et le reste des officiers ont été les hôtes de Notre-Dame de France, où l'on s'est prodigué pour leur faire visiter la ville dans l'intervalle des cérémonies officielles et leur faire passer les soirées longues et désœuvrées de Jérusalem. *L'amiral a tenu à remercier lui-même le supérieur des Assomptionnistes, pour l'accueil qui avait été réservé par eux à nos matelots.*”

Enfin, il n'est pas jusqu'à la préfecture de police elle-même qui ne les connaisse—et n'encourage l'existence des Assomptionnistes en Orient! J'en ai trouvé une preuve, qui ne manque pas d'un certain piquant, dans les scellés. (Scellé Martin, No. 1, pièces, 2, 3, 4.)

A la date du 29 avril 1890, un arrêté du préfet de police autorisait une loterie patriotique en faveur des écoles françaises de l'Asie Mineure : ce sont précisément les écoles des Assomptionnistes. Et le 11 novembre, dans leur perquisition, les agents de cette même préfecture de police saisissaient un prospectus et un billet de la loterie qui venait d'être autorisée, et les mettaient soigneusement sous les scellés où je les ai retrouvés,—ce qui m'a appris l'existence de cette loterie et son autorisation.

(A suivre.)

Le mouvement catholique

AU CANADA

Quatre Pères Oblats de St Sauveur de Québec ont célébré ces jours-ci leur cinquantième anniversaire d'ordination à la prêtrise. Ce sont les RR. PP. Grenier, Royer, Arnaud et Babel. Il y a eu, à cette occasion, durant trois jours, à Québec, une série de manifestations religieuses du plus haut intérêt. Certes ces félicitations, ces hommages, ces remerciements et ces vœux vont à bonne adresse. Avec quel éclat la reconnaissance s'exprimerait-elle à l'égard de l'homme de génie qui réussirait simplement à amener à Québec tout le commerce de transport de l'ouest ! Cependant, quand on y veut réfléchir un peu, y a-t-il, nous ne dirons pas dans notre pays, dont les ressources sont pourtant si abondantes et si variées, mais dans le monde entier, une richesse capable de payer les mérites de ces quatre vies de missionnaires et d'apôtres, au regard divin, c'est-à-dire en définitive d'après la seule loi d'appréciation dont la sanction demeurera ?

M. le chanoine Archambault, de l'archevêché de Montréal, est parti, la semaine dernière, en compagnie de M. le curé Adam, du Sacré-Cœur, pour New-York, où il a pris samedi le transatlantique pour l'Europe. M. le chanoine Archambault va assister, à Rome, aux fêtes de canonisation du Bienheureux de LaSalle.

L'un des miracles qui ont amené la béatification du Bienheureux de LaSalle est la guérison extraordinaire, arrivée à Maison-neuve, il y a une douzaine d'années, du Frère Nethelme, des Ecoles chrétiennes.

Le procès eut lieu à l'archevêché, sous la présidence de feu Mgr Fabre, et tous les médecins qui, de près ou de loin, ont eu à donner leur opinion sur la maladie du Frère Nethelme ont été unanimes à dire que cette guérison tenait du prodige. M. le cha-

noine Archambault agissait alors comme notaire actuaire. Le Frère Nethelme était en bonne santé depuis cette guérison miraculeuse. Il se promettait d'assister lui-même aux fêtes de béatification, lorsqu'il décéda subitement il y a quelque temps.

AUX ETATS-UNIS

Une décision intéressante pour toutes les sociétés catholiques du diocèse de Providence vient d'être communiquée à son clergé, par Mgr Matthew Harkins, évêque de ce diocèse. Cette décision veut que chaque curé se charge de nommer les chapelains des sociétés catholiques de sa paroisse.

Jusqu'ici, une société avait le privilège de se choisir un chapelain n'importe où, pourvu, bien entendu, que l'élu acceptât les fonctions qu'on lui proposait. Mais il n'en sera plus ainsi. Désormais, en effet, l'élection du chapelain devra être sanctionnée par le curé de la paroisse dans laquelle telle ou telle société existe. La société sera donc considérée comme étant sous la juridiction de la paroisse dans laquelle se trouve son siège.

" Cette nouvelle," dit l'*Indépendant* de Fall-River, "causera sans doute une certaine agitation dans maintes paroisses. Le fait est qu'elle a une portée beaucoup plus grande qu'on serait tenté de le supposer au premier abord.

" Les sociétés composées de Canadiens-français surtout discuteront longuement la décision épiscopale, qui les touche particulièrement."

Les luthériens du Maryland sont en armes contre un projet de loi établissant l'instruction obligatoire soumis à la législature de l'Etat. Espérons que les catholiques leur prêteront main-forte.

Mgr Corrigan, archevêque de New-York, aura d'intéressantes nouvelles à communiquer au Saint-Père sur son diocèse. Dans les derniers dix ans, Sa Grandeur a établi dix-sept nouvelles paroisses et a vu s'ériger 250 nouveaux immeubles : églises, écoles, presbytères et couvents. Pendant le même espace de temps, il a été

célébré dans son diocèse 330,434 baptêmes, ou 83,313 de plus que pendant les dix années précédentes, et 75,142 mariages, soit une augmentation de 17,066. A l'heure qu'il est, ce diocèse renferme environ 1,200,000 catholiques.

Le *Loretto Magazine* racontait récemment la conversion, le baptême et la confirmation, à Denver, Col., du capitaine Arthur S. McKinley, cousin du président des Etats-Unis. Le Capt. McKinley a déclaré alors que son grand-père et celui du président, les deux frères, étaient de fervents catholiques, mais que leurs fils, venus aux Etats-Unis dans leur adolescence, perdirent la foi après avoir contracté des mariages mixtes.

Voilà qui atteste une fois de plus l'influence pernicieuse de ces unions entre catholiques et hérétiques contre lesquelles l'Eglise met si souvent ses enfants en garde. Espérons que Dieu ménage au président McKinley lui-même la grâce d'un prochain retour à la foi de ses pères !

Feu le cardinal Mazella a vécu et est mort en jésuite. A ses derniers moments, ses frères en religion entouraient sa couche funèbre, ayant à leur tête le général de l'Ordre, et il en a été très consolé. Le Saint-Père lui portait une particulière affection.

Le cardinal Mazella avait passé plusieurs années aux Etats-Unis, entre 1870 et 1880. Il s'intéressa au programme d'études et aux méthodes d'enseignement des membres de son ordre aux Etats-Unis et il y apporta sa part de collaboration. Il était préfet général des études à Woodstock, quand Léon XIII le rappela à Rome pour lui confier l'enseignement de la théologie dogmatique à l'Université grégorienne.

Il est à présumer que le Saint-Père a, dans la préparation de son encyclique sur l'américanisme, profité de ses lumières et de la connaissance des choses américaines que lui avait donnée son séjour aux Etats-Unis.

AUTRES PAYS

ITALIE.—La lettre romaine que nous reproduisons ci-dessous éclaire d'une lueur sinistre la situation parlementaire en Italie et fait songer involontairement à un dénouement qui devra dessiller

bien des yeux. Ce dénouement, du reste, pourrait être plus prochain qu'on ne le pense. On peut s'habituer à dormir sur un volcan, mais le réveil, à un moment donné, est aussi soudain que désagréable. Il semble qu'on en soit là en Italie. Mais laissons parler le correspondant :

Avec le départ, pour six semaines de vacances, des députés italiens, se termine un acte bruyant de la comédie parlementaire.

On se rappelle la suite des incidents : troubles de mai 1898 ; décrets pris par les généraux d'états de siège ; arrivée au pouvoir d'un ministère à poigne présidé par le général Pelloux ; dépôt d'un projet de loi transformant en dispositions légales permanentes les mesures de sécurité publique et suspendant les libertés constitutionnelles de presse, d'association et de réunion publique ; là-dessus opposition, au nom de la Charte, des députés républicains et socialistes ; contre le parti pris de la majorité ministérielle, recours de l'extrême-gauche à toutes les roueries, à tous les tumultes d'un système obstructionniste perfectionné ; modifications proposées par le ministère au règlement des débats parlementaires ; démission du président de la Chambre, suivie le lendemain de sa réélection ; sortie en masse des députés de l'extrême gauche et de l'opposition constitutionnelle ; après ce départ, adoption par assis et levé du nouveau règlement et enfin vote de vacances jusqu'au 15 mai.

Tel est en raccourci le tableau de la vie parlementaire dans les six derniers mois. Le ridicule y côtoie les incidents tragiques.

Mais l'extrême-gauche a jeté dans le pays un de ces mots ronflants qui facilement, à raison même du vague qui les entoure, deviennent un programme autour duquel se groupent tous les mécontentements.

Au cours d'une des séances les plus orageuses, un honorable a tout à coup rencontré l'idée géniale de la convocation d'une assemblée constituante. A partir de ce moment, c'est aux cris de : Vive la Constituante!! que l'extrême-gauche a couvert les voix des adversaires.

Le cri semble appelé à une grande fortune. Sans doute, le pays réel montre jusqu'ici, pour tout ce qui se passe sur les treteaux du pays légal, la plus stoïque indifférence. Les Italiens croyaient entrer dans la Terre promise, le jour où la Révolution accomplissait son œuvre néfaste d'une prétendue unité nationale en opposition avec des droits et des traditions séculaires. L'expérience a fait tomber beaucoup d'illusions ; on ne sent plus pour le nouvel état de choses qu'une indifférence plutôt hostile, l'édifice actuel tient debout parce que personne n'ose assumer la responsabilité de lui donner le premier coup d'épaulé.

Le Piémont, berceau de la dynastie, perd lui-même ses vieilles attaches à la maison de Savoie ; même en ces régions traditionnellement monarchiques, les idées républicaines font des progrès étonnants.

Ne sentant plus l'appui des sympathies nationales, ne pouvant plus se prévaloir du droit et de la constitution, le gouvernement devient de plus en plus un gouvernement de force.

Il est visible pour tous que ces derniers mois ont été marqués par une série de véritables coups d'Etat, accomplis par le ministre contre les bases même du régime représentatif, grâce à la complicité d'une majorité toute factive.

Bref, la situation vraie est une sorte de schisme, d'hostilité sourde entre le pays et ceux là mêmes qui sont censés, aux termes du nouveau régime, ne le gouverner que parce qu'ils en sont les mandataires. Et l'abrogation du fameux décret-loi, dont j'apprends la nouvelle à l'instant, vient trop tard, après trop de débats stériles et irritants, pour rétablir le calme et la paix.

Il n'y a plus d'entente entre le corps et la tête.

Voilà le point où en est, après trente ans d'erreur, un gouvernement créé de violences, et condamné, semble-t-il, à ne pouvoir vivre que de violences.

L'occupation de Rome a privé et, tant qu'elle durera, privera l'Etat du concours indispensable des éléments les plus précieux d'ordre et de conservation sociale.

Et on a beau dire, les voleurs seront toujours mal venus de réclamer l'appui de leurs victimes pour s'assurer la possession de leurs vols.

Il n'y aurait qu'un remède à cette situation anormale : la réconciliation, une paix sincère dans les conditions exigées par la justice ; le patriotisme italien n'aurait évidemment rien à redouter du plus illustre et du plus patriote de ses citoyens ; et l'Etat recouvrerait le prestige de la justice satisfaite et de l'union morale accomplie.

Ce serait le salut du pays.

Mais la franc-maçonnerie ne veut pas : plutôt la ruine de l'Italie que la liberté de l'Eglise !

— On écrit de Rome au *Temps*, de Paris :

Du 17 au 24 avril, sera tenu à Rome un Congrès d'archéologie chrétienne, auquel prendront part des archéologues et des savants du monde entier. Un Congrès de ce genre ne peut être tenu que sous les auspices du Pape ; aussi Léon XIII, non seulement a donné son consentement, mais il a accordé toutes les facilités qui lui étaient possibles.

Détail intéressant à relever : ce Congrès, bien que placé sous les auspices du Pape, n'a aucun caractère confessionnel. Des savants protestants, aussi bien que des savants catholiques, ont envoyé leur adhésion, et beaucoup sont déjà arrivés. On compte près de 300 adhésions. Le Comité s'est gardé d'organiser une exposition de monuments archéologiques, ne voulant pas exposer aux risques d'un voyage de si précieux objets, mais il a demandé de lui envoyer des calques, dessins ou photographies, lesquels seront exposés en bon ordre et aideront à la solution des questions que le Congrès est appelé à résoudre.

Les travaux du Congrès s'étendront sur l'archéologie proprement dite, l'étude des monuments du haut moyen âge, la liturgie, l'épigraphie et la littérature chrétienne des six premiers siècles.

Léon XIII a permis qu'une soirée ait lieu dans le palais pontifical de Saint-Jean de Latran qui, depuis les événements de 1870, n'aura pas vu semblable fête. Le musée chrétien du palais sera éclairé à la lumière électrique.

—Les missions françaises ayant une section à l'Exposition rétrospective, elles ont demandé à la Propagande d'y adjoindre les curiosités que renferme le musée Borgia, curiosités relatives aux dites missions. Le cardinal Richard avait écrit à Rome à cet effet, et un envoyé spécial est venu choisir dans ce musée les objets répondant au desideratum exprimé.

Ce sont, la plupart, des idoles chinoises, indiennes et africaines, des objets sacrés, tous envois de missions, dont un gros lot donné par le cardinal Lavigerie. Il y a parmi eux des ivoires fort anciens et curieux provenant de l'Alaska. L'envoyé eût pu grossir son choix, il en avait la latitude.

De son côté, la Propagande n'eût pas mieux demandé que d'envoyer aussi d'autres curiosités ethnographiques lui appartenant, en y comprenant deux grandes cartes de l'Amérique célèbres dans le monde entier. L'une date de 1492, contemporaine de Colomb et portant la trace faite par Alexandre VI lors de son premier arbitrage entre l'Espagne et le Portugal, pour la division de leurs terres respectives découvertes par les navigateurs des deux nations. L'autre, de Diego Ribera, porte la date de 1529 ; on y voit les progrès énormes accomplis entre les deux dates, surtout du côté oriental du nouveau monde.

—Fut le cardinal Haller, prince archevêque de Salzbourg, est le 133^e cardinal mort depuis l'avènement de Léon XIII. Le Sacré Collège ne compte plus actuellement que 57 membres, dont 32 cardinaux italiens et 25 d'autres nationalités.

FRANCE.—Nous avons fait connaître à nos lecteurs, dans notre dernière livraison, l'outrage fait à la foi de la marine française par le ministre sectaire Lanessan. M. le comte de Mun, le champion catholique, a fait entendre contre cet outrage une protestation éloquente et indignée adressée au ministre de la marine. Nos lecteurs seront heureux de lire ces fières paroles :

Chambre des députés.

Paris, le 14 avril 1900.

Monsieur le ministre,

Les journaux annoncent qu'hier, Vendredi-Saint, contrairement à l'usage traditionnel, les bâtiments de la flotte nationale,

st
qu
gu
un
sa
fé
d'u
qu
jus
pe
th
sen
n'e
pri
por
dan
nir
à ce
nife
La
ave
ave
enc
un s
rude
l'inj
men
loint
les u
mépr
d'un
P
marin
cienc
M
prouv
I
fessio
ne pa
celui
O
flotte

stationnée dans les ports, n'ont pas pris les marques de deuil jusqu'ici prescrites par les règlements.

A Brest, assure-t-on, les vaisseaux avaient déjà mis leurs vergues en panterne et abaissé leurs pavillons, lorsqu'il a fallu, sur un télégramme de votre Cabinet, suspendre la manœuvre.

La Chambre était en vacances depuis quelques heures. C'est sans doute pour attendre son éloignement que vous avez ainsi différé votre décision jusqu'à la dernière minute.

Vous avez pensé qu'en dépit des sentiments anti-chrétiens d'une partie de ses membres, elle eût refusé d'approuver la brusque rupture d'une coutume établie depuis si longtemps et que jusqu'ici tous vos prédécesseurs, sans exception, avaient respectée.

L'opinion publique appréciera, comme il convient, cette méthode du gouvernement.

Quant à moi, ayant l'honneur de compter parmi les représentants de nos populations maritimes que cette mesure blessera, n'en doutez pas, jusqu'au fond du cœur, j'ai le devoir de vous exprimer, en leur nom, les sentiments d'indignation que je ne puis porter à la tribune.

L'habitude de commémorer, sur les bâtiments de la flotte, dans une émouvante démonstration, le plus auguste des souvenirs chrétiens, ne pouvait porter ombrage à personne, si ce n'est à ceux que leurs passions sectaires animent contre toutes les manifestations de la foi catholique. C'est à eux que vous avez obéi. La Franc-Maçonnerie satisfaite vous donnera ses éloges, Vous les avez mérités.

Mais la France chrétienne sera douloureusement émue, et, avec elle, tous ceux qui chez nous—ils sont nombreux—gardent encore, alors même qu'ils n'en observent pas tous les préceptes, un sentiment de respect pour la vieille religion de nos pères.

Les populations qui donnent leurs fils à la patrie, pour le rude métier de la mer, ressentiront plus vivement que les autres l'injure faite aux croyances dont elles conservent, dans leur immense majorité, le culte profond.

Elles savent en effet que, pour les marins livrés au péril des lointaines navigations, la foi est le soutien des âmes et le lien qui les unit à la patrie absente.

Au récit du suprême attentat qui apprend à leurs enfants le mépris où la tiennent ceux qui les gouvernent, les mères, en plus d'un foyer, verseront des larmes.

La discipline militaire ne permettra pas aux officiers de la marine nationale de vous faire entendre la plainte de leur conscience offensée.

Mais je suis assuré que le plus grand nombre d'entre eux approuvera ma protestation.

Ils connaissent trop bien le prix qu'ont, dans leur dure profession, les hautes leçons de sacrifice tombées de la Croix, pour ne pas être profondément attristés de les voir méconnues par celui que les hasards de la politique ont placé à leur tête.

On dit que, dans les ports, tandis que les bâtiments de la flotte gardaient la tenue de chaque jour, les navires de commerce,

placés dans le voisinage, ont pris, comme d'habitude, les marques de deuil.

S'il en est ainsi, plus d'un de nos commandants de vaisseau a dû sentir son cœur se serrer en voyant s'abaisser devant la majesté du Christ les pavillons des paquebots, pendant que les leurs se relevaient tristement, comme dans une révolte involontaire dévouée par leur cœur de soldat.

Une fâcheuse coïncidence rapproche aujourd'hui, de la pompe extérieure décernée aux œuvres humaines, le dédain hier affiché pour la plus grande des œuvres divines. L'un ne portera pas bonheur à l'autre.

Le monde s'étonnera de ce contraste. Mais la France n'en doit pas être rendue responsable. Ceux qui la connaissent ne s'y tromperont pas.

Il était bon cependant que cela fût dit publiquement.

C'est pourquoi, autant qu'il est en moi, comme chrétien et comme représentant du pays, je proteste de toutes mes forces contre l'acte public d'irrégion que vous avez, malgré elle, imposé à la marine française.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'assurance de ma haute considération.

A. DE MUN,

député du Finistère.

—Les Pères Assomptionistes paraissent ne s'être désintéressés que de la *Croix*, leur grand organe quotidien. D'après les renseignements qui nous arrivent, ils continueraient leurs autres publications et tiendraient debout leur *Maison de la Bonne Presse*. Ils ont abandonné la *Croix*, non sur un ordre, mais sur un simple désir du Pape, désir manifesté dès le mois d'août dernier et renouvelé après la dissolution de l'ordre, le chef de l'Eglise s'alarmant à la vue des ennemis acharnés que leur créaient leur activité et leur combativité dans le champ du journalisme politique quotidien. Ils se sont inclinés promptement et sans murmurer devant ce simple conseil de l'autorité suprême, mais, comme le disait naguère M. Roussel dans la *Vérité Française*, "ces sacrifices ne sont jamais inutiles et ils préparent des revanches inattendues" pour ceux qui souffrent en silence.

ESPAGNE.—*El Tiempo*, de Madrid, prétend que le Pape a une Encyclique toute prête à être adressée aux évêques d'Espagne, sur le rétablissement de la discipline en harmonie avec les décrets du concile de Trente.

AMÉRIQUE DU SUD.—Le dernier numéro de l'excellent journal catholique de Santiago, *el Chileno*, nous apporte des nouvelles de Mgr Terrien. Le zélé délégué de l'Œuvre de la Propagation de la Foi dans l'Amérique du Sud, après une fructueuse tournée dans les diocèses de Santiago, de La Serena, et les vicariats apostoliques d'Antofagasta et d'Iquique, revient en Europe. Il a réussi à établir l'Œuvre sur des bases régulières et solides et a terminé sa mission féconde par un voyage à Saint-Charles d'Acud. Dans une lettre que publie le *Chileno*, le distingué prélat remercie avec effusion toutes les personnes qui lui ont facilité sa tâche délicate, en particulier les Lazaristes et les Pères des Sacrés-Cœurs.

ANGLETERRE.—Lady Katherine Manners, fille aînée du duc de Rutland, a fait son abjuration ces jours derniers dans l'église de l'Oratoire, à Londres.

Ce sanctuaire était désigné pour cette cérémonie, car le duc de Rutland était l'ami intime du T. R. P. Faber, fondateur de l'Oratoire de Londres. Au temps où tous deux étaient anglicans, ils avaient formé le projet de "catholiciser" l'Eglise d'Angleterre.

—L'Eglise anglicane dans l'Inde vient de faire une perte irréparable dans la personne de miss Mary Rowles (la Sœur Prisca, des pseudo-religieuses de Wantage), qui est entrée dans le sein de l'Eglise catholique. Depuis quelque temps une voix intérieure la pressait de quitter une religion fondée par un acte du Parlement pour embrasser la véritable Eglise du Christ.

JAPON.—Dans la *Croix* de Paris, *Le Vêridique* trace ainsi le tableau de la situation religieuse au Japon :

Les lois de proscription édictées au Japon, en 1643, à la suite de la grande persécution qui coûta la vie à plus de 150 Pères Jésuites, ont été officiellement abolies en 1876.

Dix ans plus tard, le gouvernement japonais admit un représentant officiel du Saint-Siège, Mgr Osouf, qui remit à l'empereur du Japon une lettre autographe du pape Léon XIII ; et actuellement la Chambre des Pairs et la Chambre des représentants de l'empire comptent chacune plusieurs chrétiens dans leur sein.

La semence, jetée en 1549 par saint François Xavier, a poussé et porté des fruits abondants.

L'*Osservatore Romano* de Rome constate et dit que, depuis 1888, les catholiques jouissent d'une liberté absolue au Japon.

Dès le lendemain de l'abolition des lois de proscription en 1876, le Saint-Père Pie IX y établit des vicariats apostoliques et,

en 1891, Léon XIII créa la province métropolitaine de Tokio, avec les évêchés suffragants de Hacodate, Nagasaki, et Osaka. Tokio compte actuellement 10,000 catholiques, Nagasaki 35,000, Osaka 5000, et Hacodate 5000, soit en tout 55,000 fidèles, les étrangers compris.

Nous sommes donc encore loin des 250,000 catholiques indigènes signalés sous Sixte-Quint, quarante ans après l'arrivée de saint François Xavier ; mais on y compte déjà 17 prêtres indigènes, 9 religieux et 19 novices indigènes et 85 Sœurs indigènes.

Il y a un Grand Séminaire, 2 collèges, 3 pensions de jeunes filles, 43 écoles primaires avec 3000 élèves, 17 orphelinats avec 1843 orphelins et orphelinés, et un certain nombre d'hospices et de dispensaires.

Mais ce qui est particulièrement consolant pour la France, c'est que tous ces établissements sont dirigés par des religieux et religieuses, presque tous originaires des diocèses d'Autun et de Chartres.

ALLEMAGNE.—Le ministre de l'Instruction Publique en Prusse a publié une ordonnance portant rigoureusement que l'université catholique de Fribourg (Suisse) n'ayant jamais été reconnue comme université en Prusse, tout le temps qu'y passeront les séminaristes ou les aspirants à une position académique ou officielle ne saurait leur être alloué comme partie du cours prescrit, pas même par voie de dispense.

EQUATEUR.—Le gouvernement sectaire de l'Equateur a remis le contrôle de l'instruction publique dans la république à un prédicant méthodiste américain, le révérend Thomas B. Wood, autrefois de l'Indiana et pendant plusieurs années surintendant des écoles des missions méthodistes dans l'Amérique du Sud. M Wood est autorisé par contrat à ériger, à Quito, Guayaquil et Cuenca, six écoles normales et six écoles modèles sur le plan américain, pour la formation des instituteurs équatoriens, outre des jardins de l'enfance dans les mêmes villes.

Comme elle doit se sentir tombée et comme elle doit regretter son grand homme, la pauvre république ! Voilà pourtant à quoi aboutit partout le libéralisme triomphant.

30 avril 1900.